

Données De Sécurité

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

1.1 Identifiant du produit

Nom du produit : aSORB
Synonyme : Oxyde d'aluminium, hydrate ; Alumine activée

1.2 Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée : Adsorbant

1.3 Informations du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur : Interra Global
165 S Prospect Ave
Park Ridge, IL 60068
États-Unis

Téléphone : +1 (847) 292-8600

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Urgence : +1 (847) 292-8600

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classement de la substance ou du mélange

Classement SGH conformément à la règle 29 CFR 1910 (OSHA HCS)

Substance ou mélange sans danger. Pas besoin de classement dans le SGH.

2.2 Élément d'étiquetage dans le SGH, y compris déclaration de précautions

Substance ou mélange sans danger. Pas besoin de classement dans le SGH.

2.3 Dangers non classés ailleurs ou non couverts par le SGH

Aucun autre danger connu à l'heure actuelle si le produit est correctement entreposé et manipulé conformément à ces instructions et aux normes de l'industrie.

Conformément au règlement de 1994 de l'OSHA sur les normes en matière de communication des dangers ; règle 29 CFR, partie 1910.1200

Aperçu des dangers

ATTENTION : Peut être dangereux en cas d'inhalation. Peut entraîner des difficultés respiratoires. L'inhalation de poussière peut entraîner une irritation des voies respiratoires. Une exposition prolongée et répétée à la poussière peut endommager les poumons. Tout contact avec les yeux ou la peau peut causer une irritation mécanique. Évitez d'inhaler les poussières. Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Dénomination chimique : Al_2O_3
Nom commun : Alumine activée
Numéros d'identité : N° CAS : 1344-28-1
: N° CE : 215-691-6

4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux

Retirez les vêtements contaminés. Consultez un professionnel de la santé qualifié. Montrez cette fiche de données au médecin.

En cas d'ingestion

Pas de danger dans des conditions d'utilisation normales. En cas d'ingestion d'une grande quantité, demandez un avis médical.

En cas de contact avec la peau

Nettoyez avec de l'eau et du savon. Demandez une aide médicale si l'irritation persiste.

En cas de contact avec les yeux

Rincez abondamment les yeux à l'eau. Le cas échéant et si cela est possible, retirez les lentilles de contact. Continuez à rincer les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes. Demandez une aide médicale en cas d'irritation.

En cas d'inhalation

Emmenez la personne à l'air libre. Si nécessaire, aidez-la à respirer, et demandez immédiatement une assistance médicale.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquette (voir section 2.2) et/ou dans la section 11.

4.3 Indication relative à l'aide médicale immédiate et au traitement spécial nécessaire

Remarque à l'attention du médecin. Traitement : Traiter en fonction des symptômes (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Tous les moyens adaptés à l'incendie environnant.

5.2 Dangers spéciaux résultant de la substance ou du mélange

Risques d'incendie : Aucun connu
Risques d'explosion : Aucun connu

5.3 Conseils à l'attention des pompiers

Suivez les procédures standard de lutte contre les incendies.

6. MESURES EN CAS D'ÉMISSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utilisez un équipement de protection individuelle. Évitez de respirer la poussière. Assurez-vous que le lieu est ventilé de manière adéquate. En ce qui concerne l'équipement de protection individuelle, consultez la section 8.

6.2 Précautions environnementales

Évitez toute émission sur une large surface (par exemple, grâce à des mesures d'endiguement ou de rétention). Ne déversez pas le produit dans les égouts, les eaux de surface ou les nappes souterraines. Confinez l'eau contaminée ou utilisée pour lutter contre les incendies.

6.3 Méthodes et outils d'endiguement et de nettoyage

Utilisez des outils appropriés pour placer le solide déversé dans un contenant approprié pour l'élimination des déchets. Vous pouvez utiliser un aspirateur pour éviter toute dispersion de la poussière. Éliminez les matières conformément à la législation locale et régionale.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

7.1 Précaution pour une manipulation sûre

Évitez tout contact avec la peau et les yeux. Évitez toute formation de poussière. Évitez de respirer la poussière.

7.2 Conditions pour un entreposage sûr, y compris les incompatibilités

Tenez le produit à l'écart de tout agent réducteur.

N'entreposez pas les conteneurs souples à l'extérieur ; les rayonnements ultraviolets et autres conditions défavorables nuiront à leur intégrité et finiront par les rendre inutilisables.

Les contenants peuvent être constitués des matériaux suivants : acier ordinaire (fer), polyéthylène basse densité (PEBD), polyéthylène haute densité (PEHD).

Le produit convient à toute zone générale d'entreposage chimique. N'entreposez pas le produit dans une zone où la température peut dépasser 35 °C.

Conservez le contenant fermé hermétiquement dans une zone fraîche et bien ventilée. Conservez le contenant à l'abri de l'humidité.

7.3 Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

À l'exception des utilisations visées à la Section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est indiquée.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle/limites d'exposition

Limite d'exposition admissible de l'OSHA

Alumine activée	: 5 mg/m ³ (inhalation de poussière respirable) (moyenne pondérée en fonction du temps)
Alumine activée	: 15 mg/m ³ (moyenne pondérée en fonction du temps)
Alumine activée	: 1 mg/m ³ (valeur limite d'exposition)

Irritation des voies respiratoires inférieures.
Pneumoconiose.
Neurotoxicité.
Non classé comme cancérigène pour l'homme.

8.2 Mesures d'ingénierie appropriées

Utilisez des enceintes d'isolement, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres mesures d'ingénierie afin de maintenir les niveaux aéroportés en dessous des limites d'exposition recommandées. Si les activités de l'utilisateur génèrent de la poussière, de la fumée ou de la buée, utilisez le système de ventilation pour maintenir le niveau d'exposition aux contaminants aéroportés sous la limite d'exposition. Manipulez le produit conformément aux bonnes pratiques de l'industrie en matière d'hygiène et de sécurité. Lavez-vous les mains avant chaque pause et à la fin de votre journée de travail.

8.3 Équipement de protection individuelle

Lunettes de sécurité, blouse de laboratoire et respirateur anti-poussières. Assurez-vous que votre respirateur est approuvé par le NIOSH ou un organisme équivalent.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

État physique	: Solide
Couleur	: Blanchâtre
Odeur	: Inodore
Seuil d'odeur	: Aucune donnée disponible
Valeur pH	: 9,4 - 10,1 (dans un coulis à 5 %)
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition initial	: 2050 °C
Point d'ignition	: Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation	: Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz)	: Ininflammable
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Ne s'applique pas
Densité de vapeur	: Ne s'applique pas
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Insoluble
Coefficient de partage	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité	: Aucune donnée disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Humidité (adsorbe l'eau avec dégagement de chaleur).

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable dans les conditions d'entreposage et de manutention ambiantes prévues.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune connue.

10.4 Conditions à éviter

Évitez le dépôt et la formation de poussière.

10.5 Matières incompatibles

Aucune connue.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun prévu.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Principales voies d'exposition

Les voies d'exposition pour les solides et les liquides sont l'ingestion et l'inhalation, mais un contact avec les yeux ou la peau n'est pas à exclure. L'inhalation et le contact avec les yeux sont par ailleurs des voies d'exposition pour les gaz. Le contact avec la peau peut constituer une voie d'exposition pour les gaz liquéfiés. Toxicité aiguë/Effets Toxicité aiguë Évaluation de la toxicité aiguë : Pratiquement pas toxique après un seul contact avec la peau. Pratiquement pas toxique par inhalation. Pratiquement pas toxique après une seule ingestion.

Oral

Informations sur : Oxyde d'aluminium

Type de valeur : LD50

Espèce : Rat

Valeur : > 10 000 mg/kg (similaire à la directive 401 de l'OCDE)

Les données concernent une préparation de la substance.

Aucune mortalité n'a été observée.

Aucune toxicité systémique.

Inhalation

Informations sur : Oxyde d'aluminium

Type de valeur : LC50

Espèce : Rat

Valeur : > 2,3 mg/l (similaire à la directive 403 de l'OCDE)

Durée d'exposition : 4 heures

Testé en tant qu'aérosol à poussière.

Aucune mortalité n'a été observée.

Irritation / corrosion

Évaluation des effets irritants : L'inhalation de poussière peut entraîner une irritation des voies respiratoires, une toux et des difficultés respiratoires. Tout contact avec les yeux ou la peau peut causer une irritation mécanique.

Toxicité/effets chroniques

Autres informations

Le produit n'a pas été testé. Les déclarations relatives à la toxicologie ont été obtenues à partir des propriétés des composants individuels. Le produit a été évalué sur la base des données disponibles sur ses composants. Dans une certaine mesure, des données sont manquantes pour certains composants individuels. En l'état actuel de nos connaissances et selon notre expérience, aucun danger non couvert par l'étiquetage actuel n'est à craindre.

Symptômes d'exposition

Aucune réaction significative connue du corps humain au produit.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**12.1 Toxicité**

Toxicité pour les poissons Informations sur : Oxyde d'aluminium

LC50 (96 h) > 218,64 mg/l, Pimephales promelas (Test sur les poissons aigu et semi-statique) Le produit n'a pas été testé. La déclaration a été obtenue à partir de substances/produits à la structure ou à la composition similaire. Testé au-delà de la solubilité maximale.

Invertébrés aquatiques Informations sur : Oxyde d'aluminium

Concentration sans effet observé (48 h) > 100 mg/l, Daphnia magna (Directive 202 de l'OCDE, partie 1, statique)

Testé au-delà de la solubilité maximale. Les détails de l'effet toxique concernent la concentration nominale.

Plantes aquatiques

Informations sur : Oxyde d'aluminium

Concentration sans effet observé (72 h) > 100 mg/l (taux de croissance), Selenastrum capricornutum (Directive 201 de l'OCDE, statique)

Testé au-delà de la solubilité maximale. Les détails de l'effet toxique concernent la concentration nominale.

Toxicité chronique chez les poissons

Informations sur : Oxyde d'aluminium

EC10 (7 j) 0,0938 mg/l, Pimephales promelas (semi-statique)

Toxicité chronique chez les invertébrés aquatiques

Informations sur : Oxyde d'aluminium

Concentration sans effet observé (21 j) 0,076 mg/l, Daphnia magna (Directive 211 de l'OCDE, semi-statique)

La déclaration de l'effet toxique concerne la concentration déterminée par analyse. Le produit n'a pas été testé. La déclaration a été obtenue à partir de substances/produits à la structure ou à la composition similaire.

12.2 Persistance et dégradabilité

Évaluation de la biodégradation et de l'élimination (H₂O) Ne s'applique pas aux substances inorganiques.

Informations complémentaires

Autres conseils toxicologiques : Le produit n'a pas été testé. Les déclarations relatives à l'écotoxicologie ont été obtenues à partir des propriétés des composants individuels. Le produit a été évalué sur la base des données disponibles sur ses composants. Dans une certaine mesure, des données sont manquantes pour certains composants individuels. En l'état actuel de nos connaissances et selon notre expérience, aucun danger non couvert par l'étiquetage actuel n'est à craindre.

13. CONSIDÉRATIONS EN MATIÈRE D'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit :

Éliminez le produit conformément aux réglementations fédérales, d'État et locales en matière de contrôle environnemental. Tous les déchets doivent être examinés afin d'en déterminer les dangers.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT (États-Unis)

Pas une marchandise dangereuse.

IMDG

Pas une marchandise dangereuse.

Classes de danger pour le transport

Ne s'applique pas.

Groupe d'emballage

Ne s'applique pas.

Dangers environnementaux

Voir Section 12.

Transport en vrac

Ne s'applique pas.

Précautions particulières pour les utilisateurs

Ne s'applique pas.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Composants SARA 302

Aucun produit chimique contenu dans ce produit n'est sujet aux exigences de signalement de SARA, Titre III, Section 302.

SARA 313

Les composants suivants sont sujets aux niveaux de signalement définis par SARA, Titre III, Section 313.

Oxyde d'aluminium

N° CAS : 1344-28-1

Date de révision : 1994-04-01

Composants Massachusetts Right to Know

Oxyde d'aluminium

N° CAS : 1344-28-1

Date de révision : 1994-04-01

Composants Pennsylvania Right to Know

Oxyde d'aluminium

N° CAS : 1344-28-1

Date de révision : 1994-04-01

Composants New Jersey Right to Know

Oxyde d'aluminium

N° CAS : 1344-28-1

Date de révision : 1994-04-01

Composants Proposition 65 de Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique connu par l'État de Californie pour causer des cancers, des anomalies congénitales ou tout autre trouble lié à la reproduction.

Toxic Control Substances Act (TSCA)

TSCA (États-Unis) libéré / inscrit sur la liste.

15.2 Autres classements**HMIS (États-Unis)**

Danger pour la santé 1

Risque d'incendie 0

Réactivité 0

National Fire Protection Association (États-Unis)

Santé 1

Inflammabilité 0

Réactivité 0

SIMDUT (Canada)

Classe D, Division 2, Sous-division B

16. AUTRES INFORMATIONS

16.1 Date de préparation	: 1 ^{er} juin 2015
Numéro de révision	: 3
Date de révision	: 1 mars 2023
Révisé par	: AH
Approuvé par	: BW

16.2 Garantie

Les informations contenues dans le présent document sont fondées sur des données considérées comme exactes et véridiques. Néanmoins, Interra Global Corp. n'émet aucune garantie, expresse ou implicite, quant à l'exactitude ou à la pertinence des informations contenues dans le présent document ou des résultats de leur utilisation. Ces informations sont uniquement fournies à l'utilisateur à des fins de réflexion, d'analyse et de vérification. Étant donné que l'utilisation et les conditions de ces informations et des produits décrits aux présentes échappent au contrôle d'Interra Global Corp., l'entreprise décline toute responsabilité en cas de blessure encourue par l'utilisateur ou des tiers. Les produits décrits aux présentes sont uniquement vendus selon les conditions générales de vente d'Interra, y compris celles limitant les garanties et les recours y afférents. Il appartient à l'utilisateur de déterminer si l'utilisation de ces données et informations est conforme aux lois et réglementations fédérales, d'État ou locales applicables.